

S.E.R.P.N.
COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
BUREAU SYNDICAL EN DATE DU 26 MARS 2024

L'an deux mil vingt-quatre le 26 Mars à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Etaient présents :

Mr Dominique MEDAERTS
Mr Bertrand PECOT
Mr Joël TEMPERTON
Mme Marie-Hélène METTAIS
Mr Jean-Louis LOIR
Mr Jean-Baptiste VOISIN
Mr Joël DEWULF
Mr Hugues BOURGAULT

Absents excusés :

Mr Vincent MOENS
Mr Claude GENCE
Mr Fabien ARTAUD
Mr Yann LOLLIER
Mme Laurance BUSSIERE
Mr Jean-François LEFEBVRE
Mme Maria DUFROY
Mr Gérard PLESSIS

Secrétaire de séance : Mr Hugues BOURGAULT

Un retour est fait sur la commission finances de la semaine passée.

Il est discuté des problématiques actuelle d'investissements, de prix de l'eau, de pollution de l'eau et de la nécessité malgré les usines de traitement envisagées de continuer les actions de prévention afin de préserver la ressource en eau.

1. Approbation du compte-rendu du bureau syndical du 06/02/2024

Le corrum n'étant pas atteint , le compte rendu n'a pas été soumis à approbation.

2. Présentation du budget 2024

Note de synthèse explicative sera adressée comme demandée avec la trame du budget.

Présentation de la note de synthèse par Céline Leroux.

Présentation des investissements restreints qui seront effectués en 2024 par Julie Leboulenger.

Compte tenu des diverses possibilités de vote :

- Annulation du prix de l'eau au 01/04/2024 et vote du nouveau tarif au 01/07/2024
- Pas d'annulation du prix de l'eau au 01/04/2024
- Annulation du prix de l'eau au 01/04/2024 , sans nouveau vote

Ces différents votes impactant le budget qui sera proposé, Il est convenu de proposer en priorité un budget avec hausse au 01/07 minimum. Les autres budget seront toutefois prêts à être présentés en fonction des votes le jour de l'assemblée.

3. Questions diverses

- Un avenant a été reçu de notre assureur SMACL réévaluant la cotisation au vu des sinistres pour le lot responsabilité civile et se dégageant des dommages causés par les PFAS.
- Une rencontre a eu lieu avec la DGFiP cette semaine concernant la création de la régie de recettes. Ils seraient favorables au moins pour la partie mensualisé, partie tout de même significative. Il est demandé un projet plus réfléchi et détaillé sur plusieurs axes. Un travail va être effectué avec la CDL pour mise en place plus précise.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h45.